



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 18 janvier 2013

Conseillers communautaires en exercice : 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.2.1, 7.1, 9.1, 2.1, 3.1, 4.1, 6.1, 6.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 0.3), Mme Martine JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT (jusqu'au 6.1), Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 6.1), Mme Carine MICHEL (à partir du 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du 0.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Corinne TISSIER (à partir du 0.3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 0.2) Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE Champagney : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chauffontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (à partir du 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 6.1) Osselle : M. Jacques MENIGOZ (à partir du 0.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 0.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 6.1) Routelle : M. Claude SIMONIN (jusqu'au 6.1) Saône : M. Alain VIENNET (jusqu'au 6.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 0.2) Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE (jusqu'au 6.1) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN jusqu'au 0.2 puis présent)

Etaient absents : Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Jacqueline PANIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Philippe BELUCHE Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. Yves GUYEN

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, J. CANAL, L. DELMOTTE, YM. DAHOUI, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, JF. GIRARD, V. HINCELIN, S. JEANNIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), S. JOLY (jusqu'au 6.1), JS. LEUBA, J. MARIOT (à partir du 6.2), J. PANIER, C. THIEBAUT, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 0.3), A. KOELLER, B. ASTRIC, J. CURTY, D. HUOT, JP. MARTIN, P. BELUCHE (jusqu'au 6.1), C. OYTANA, R. STEPOURJINE, JM. BOUSSET, MN. LATHUILLIERE

Mandataires : G. VERRO, S. RUTKOWSKI, JP. TAILLARD, JJ. DEMONET, JL. FOUSSERET, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY, F. PRESSE, P. BONTEMPS (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), A. MENETRIER (jusqu'au 6.1), N. BODIN, L. HAKKAR (à partir du 6.2), M. LOYAT, B. CYPRIANI, C. TISSIER (à partir du 0.3), P. CHANEY, R. DEMESMAY, A. AVIS, F. LOPEZ, D. ROLET, B. BOURDAIS (jusqu'au 6.1), C. BARTHELET, B. MOYSE, JM. FAIVRE, JC. VILLATTE

Délibération n°2013/002000

Rapport n° 2.1 - Adhésion au réseau d'échanges CIVINET

Adhésion au réseau d'échanges CIVINET

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Commission : Transports, Infrastructures, Déplacements

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Divers frais de fonctionnement » Budget annexe Transports	Montant de l'opération : 750 €
Sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017	

Résumé :

Le présent rapport porte sur l'adhésion du Grand Besançon au réseau d'échanges CIVINET pour une cotisation annuelle de 750 €.

Le réseau CIVINET correspond au réseau CIVITAS des villes francophones engagées pour la mise en œuvre de stratégies intégrées pour une mobilité urbaine plus propre et plus durable.

Ce réseau s'adresse à toute autorité locale développant un plan de transport urbain durable et vise à établir une plateforme d'échange des expériences et une meilleure pratique en termes de mobilité durable.

I. Présentation de CIVINET

Le réseau CIVINET correspond au réseau CIVITAS des villes francophones engagées pour la mise en œuvre de stratégies intégrées pour une mobilité urbaine plus propre et plus durable.

Ce réseau s'adresse à toute autorité locale développant un plan de transport urbain durable et vise à établir une plateforme d'échange des expériences et une meilleure pratique en termes de mobilité durable.

Les membres fondateurs du réseau sont les villes de Toulouse, Nantes, La Rochelle, Lille et Poitiers.

Tout en faisant partie de la « famille CIVITAS », le réseau CIVINET s'affranchit ainsi de la barrière de la langue mais également des différences de contextes juridique, culturel, législatif qui empêchent parfois de pouvoir transposer des expériences intéressantes identifiées ailleurs.

II. Les missions de CIVINET

Ce réseau d'échanges propose à la fois des activités pour les techniciens et des rencontres entre élus, autour d'une thématique choisie par eux.

Le réseau CIVINET, est aussi une représentation autonome des Autorités Organisatrices de Transports pour donner priorité aux politiques de transport durable dans l'agenda des institutions françaises et européennes. Il se veut un lobby auprès du gouvernement et la voix des Autorités francophones auprès du CIVITAS PAC (Political Advisory Committee).

Enfin, tel un club, il se veut centre d'information sur les opportunités de financement européen, de ressources, discussions et de formation pour favoriser la participation des villes françaises aux coopérations européennes.

III. L'adhésion de la CAGB à CIVINET

L'adhésion de la CAGB au réseau d'échanges CIVINET permettra à la CAGB de participer à différents échanges sur l'ensemble des thématiques de la mobilité durable, de discuter avec les différentes autorités organisatrices de transports sur leurs expériences en matière de mobilité, d'étudier les différentes politiques de transport durable.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017 :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la CAGB au réseau d'échanges CIVINET,
- désigne Monsieur Jean-Claude ROY comme représentant de la CAGB au sein de ce réseau d'échanges.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 124

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 24 JAN. 2013